AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE CHARENTON LE PONT
M. Hervé GICQUEL - Maire de Charenton
48 Rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél : 01 46 76 46 76
SIRET 21940018100018

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Groupement de commandes : Non

Objet	**ENTRETIEN PREVENTIF ET REPARATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE CUISINE**
Référence	PA2617
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	FR107 - Val-de-Marne
Lieu d'exécution	94220 Charenton-le-Pont
Durée	12 mois
Description	Le présent accord-cadre a pour objet l’entretien préventif et les réparations des équipements et matériels de cuisine des différents offices de la Ville de Charenton-le-Pont, afin d’assurer un bon fonctionnement. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Montant HT minimum annuel : 10000 Euros H.T. Montant HT maximum annuel : 40000 Euros H.T. Ces montants seront identiques pour les 2 périodes de reconduction (de 12 mois chacune). La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois. La valeur estimée indiquée comprend les montants maximum pour la totalité du contrat.

Code CPV principal **50883000** - Services de réparation et d'entretien de matériel de restauration

Forme

Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 120 000,00 €

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
Formulaire DC2 : Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Valeur technique
50 % : Prix des prestations
10 % : Performances en matière de protection de l'environnement

Renseignements

administratifs
Direction de la Commande publique

Documents

-

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le **30/11/26 à 16h00** au plus tard.

Dépôt Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 et Dc2 disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. ou la candidature prend la forme du Document Unique de Marché Européen (Dume). Conformément à l'article R.2143-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : www.marches-publics.info. et via le site http://www.charenton.fr, rubrique " marchés publics " / " salle des marchés ". La signature électronique du contrat est exigée dans le cadre de cette consultation. Conformément à l'article R 2143-13 du Code de la Commande publique, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires leur consultation. Conformément à l'article R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe ''Dites-le nous une fois '', par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Aucune variante n'est autorisée. Le critère ''Prix'' sera évalué d'après le Détail Quantitatif Estimatif (partie unitaire) et la DPGF (partie forfaitaire).
Enfin, il est rappelé aux candidats, d'une part, que les prix inscrits dans le DQE doivent impérativement correspondre à ceux inscrits dans le BPU, d'autre part, que la D.P.G.F. contient plusieurs onglets.
Pour les sous-critères, cf. le Règlement de la consultation.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, case postale n°8630,
77000, Melun.
Introduction de recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, case postale n°8630, 77000, Melun

Envoi le 04/11/26 à la publication